



CGT Sevelnord

mardi 04 avril 2017

Contacts : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06,
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,
syndicatcgtsevelnord.over-blog.com
Page Facebook : [syndicat cgt sevelnord](https://www.facebook.com/syndicatcgtsevelnord)

« Ras le bol » des suppressions de postes, de la flexibilité, du refus systématique des congés, du manque d'effectif etc...

Le jeudi 30 mars 2017, débrayage des salariés des secteurs ouvrants et MEF,

Le jeudi 30 mars 2017 en fin de poste de l'après-midi, les salariés des secteurs ouvrants et MEF ont fait valoir leur droit de grève contre la flexibilité qui dégrade les conditions de travail et la vie de famille.

En effet, lors du briefing à 13 H 21, la hiérarchie de la MEF et ouvrant a déclaré aux salariés que si les encours et la production étaient corrects, la fin de poste serait à 20H50.

Coup de théâtre et foutage de gueule !!!

Au environ de 19H30 et malgré la production d'une vingtaine de véhicule en plus par rapport au programme, cette même hiérarchie à revu sa copie en annonçant une fin de poste à 21H39.

Le vendredi 31 mars 2017, débrayage aux cotés de caisses,

Vers 15H30, les salariés des côtés de caisse en équipe verte ont fait valoir également leur droit de grève pour réclamer plus de personnel suite aux refus systématiques des congés, des suppressions de postes qui augmentent les charges de travail, la flexibilité à outrance mais aussi suite à l'annonce d'une fin de contrat d'un intérimaire alors que ce secteur est en sous effectifs. La mobilisation des salariés, avec la seule présence de la CGT, a permis d'obtenir 3 salariés pour renforcer ce secteur.

Depuis des années, la direction et ses syndicats réformistes, imposent leur politique de rentabilité en supprimant des postes de travail, en imposant la flexibilité, en bloquant les salaires et les évolutions, en sanctionnant pour n'importe quoi, en incitant grossièrement un maximum de salariés (en CDI) à quitter l'entreprise.

Tout ça dans le seul objectif « FAIRE PLUS DE FRIC ».

La direction n'hésite pas à faire croire le contraire en se moussant, dans les médias, qu'elle prolonge l'équipe de nuit en embauchant 70 CDI. Sauf que ce sont des nouveaux contrats de travail flexibles appelés CDII (Contrat à Durée Indéterminé Intérimaire).

Alors que dans le même temps, à SEVELNORD, des salariés sont victimes de l'externalisation comme DIDIER REANT, travailleur handicapé en maladie professionnelle, qui se voit menacé de licenciement suite à la vente du secteur MHF à GT Logistique.

Pourtant, les possibilités de le reclassement pour DIDIER REANT sont nombreuses, comme le précise la médecine du travail. A la demande de la CGT, un CHSCT extraordinaire aura lieu demain à 13H (voir au verso), comme la loi le permet, afin que les membres CHSCT puissent se prononcer sur les possibilités de reclassements qui maintiendraient DIDIER REANT dans l'entreprise.





SYNDICAT DE PCA HORDAIN

BP61
59111
Bouchain
Tél : 03-27-22-67-04
Fax : 03-27-22-67-10
Mail : cgtsevelnord@aol.com

Lieu saint Amand Le vendredi 17 mars 2017

A l'attention de Monsieur HUBERT

Président du CHSCT numéro 2

Copie : Inspection du travail
Monsieur COPLO - Secrétaire du CHSCT peinture, annexe, EGP

rcm 

Lettre remise en main propre contre décharge

Monsieur,

Conformément à l'article L 4614-10 du code du travail, nous demandons la tenue d'une réunion extraordinaire du CHSCT numéro 2 (annexe, peinture, EGP), dans le cadre du reclassement de monsieur REANT Didier faisant suite à l'externalisation de son secteur d'activité (Magasin Hors Fabrication).

Suite à sa maladie professionnelle, monsieur REANT Didier est actuellement travailleur handicapé et menacé de perdre son emploi.

Conformément à l'article L4612-5 du code du travail nous demandons la mise en place d'une enquête du CHSCT.

Conformément à l'article du code du travail L4612-11, nous demandons une consultation des membres du CHSCT sur les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

Nous demandons une présentation de l'avancement des recherches concernant le reclassement de monsieur REANT Didier avec avis des membres CHSCT sur l'avancement de ces recherches.

Nous demandons la présence impérative du médecin du travail ainsi que de monsieur REANT Didier lors de ce CHSCT.

Monsieur MONTOIS Régis
membre du CHSCT numéro 2
(Peinture, service fonctionnel, EGP)



Monsieur GUINEZ Bruno
membre du CHSCT numéro 2
(Peinture, service fonctionnel, EGP)

